

Composition d'ALLEMAND, Filière PSI (XEULCR)

Epreuve écrite d'admission : Seules les 15 copies des candidats admissibles dans cette filière ont été corrigées. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,43, avec des notes allant de 4 à 20 et un écart-type de 4,59.

La répartition des notes est la suivante :

Note	Nombre de copies	Pourcentage
$0 \leq N < 4$	0	0
$4 \leq N < 8$	2	13,33 %
$8 \leq N < 12$	6	40 %
$12 \leq N < 16$	3	20%
$16 \leq N < 20$	4	26,66%
TOTAL	15	100,00

Quatre très bonnes voire excellentes copies, tant sur le plan linguistique que sur le plan méthodologique et le fond. Bravo à ces candidats. La majorité des candidats ont respecté le nombre de mots imparti, du moins pour la synthèse, hormis le plus faible. Par contre, en ce qui concerne le texte d'opinion, certains ont probablement manqué de temps et/ou d'inspiration (dans 3 copies, le texte d'opinion comptait entre 300 et 400 mots seulement, ce qui entraîne un malus assez pénalisant, la fourchette indiquée étant de 500 à 600 mots)

Première partie : Synthèse de documents

Le dossier proposé avait pour thème les relations franco-allemandes, quelque peu mises à mal fin 2022, dans le contexte de la crise de l'énergie et de la question des livraisons d'armes à l'Ukraine. Le texte d'opinion en particulier se référait à ce refroidissement (*die Abkühlung*) des relations entre les deux pays. Mais le dossier comportait des articles antérieurs à cette période, qui rappelaient la richesse des échanges scolaires et culturels par exemple. Il comportait quatre documents : tout d'abord, un article issu du site de Deutsche Welle, publié en janvier 2019, intitulé : « *Berlin und Paris zementieren Freundschaft.* », quelques jours avant la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle (Aachen). Cet article résumait les points principaux du traité, en détaillant plus particulièrement le projet de coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de de sécurité (soutien de la France à la candidature de l'Allemagne à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU par exemple). L'auteur insistait également sur les réglementations concernant les frontaliers, ainsi que sur la

promotion de l'apprentissage de la langue du partenaire. Le dernier paragraphe évoquait les critiques émises par le parti de gauche allemand (die Linke) qui souhaiterait une politique sociale commune plus ambitieuse en lieu et place d'une politique sécuritaire et anti-migratoire. Il faut noter que ce passage a été bien souvent négligé dans la synthèse.

Le deuxième document, issu du site du journal régional Augsburgers Allgemeine, publié en 2022, à la veille de la journée de l'amitié franco-allemande, et intitulé : « Deutsch-französische Freundschaft : Ein Paar, das an sich arbeiten muss », rappelait en quoi le Traité de l'Élysée signé en 1963 par De Gaulle et Adenauer avait permis de fonder une relation unique en son genre, en marquant un rapprochement symbolique entre deux pays ennemis héréditaires, et dressait une sorte de bilan des échanges politiques et culturels. Il faisait également allusion au Traité d'Aix-la-Chapelle de 1919, avec la création de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, et au souci permanent de communication et de concertation. La journaliste soulignait toutefois certains points négatifs : nombre d'élèves apprenant la langue du partenaire en diminution constante, relations parfois heurtées (exemple de la fermeture des frontières par l'Allemagne au début de la crise de Covid.

Le texte n°3, « Jugendaustausch forcieren für mehr französischen Wind », publié en juin 2022 dans la Süddeutsche Zeitung, dressait un bilan chiffré des échanges culturels et scolaires, sous un angle original, celui des nouveaux Länder (ex-RDA), dans lesquels il reste beaucoup à faire pour dynamiser l'apprentissage du français et la connaissance de la France. La crise du Covid a marqué un coup d'arrêt des efforts effectués en ce sens de part et d'autre.

Le document iconographique, un dessin de Martin Erl, montrait Angela Merkel tenant par la main le Président français François Hollande lors du 50^{ième} anniversaire du traité de l'Élysée, le 22 janvier 2013. Les deux chefs d'Etat avaient un bras démesurément long, ce qui créait une impression de distance en contradiction avec la légende du dessin, « Wir halten zusammen » (*der Zusammenhalt* signifie en allemand « la cohésion »). Ici encore, comme dans le document 2 par exemple, c'est le hiatus entre les cérémonies, les gestes symboliques, les discours officiels d'une part, et la réalité d'autre part, qui était souligné.

Les documents ont été bien compris par la plupart des candidats, même si, parfois, dans la synthèse, **la mise en relation des documents** a été un peu négligée.

La plupart des candidats ont tenté de traduire dans le titre le bilan mitigé et l'avenir incertain de cette relation, soit en posant une question : exemple : « *Deutsch-französische Freundschaft : Wie geht es weiter ?* » soit en utilisant des termes comme « *Herausforderung* », « *in Gefahr* », « *komplexe Beziehung* », etc.

Un exemple de plan parmi d'autres :

1. Historische Merkwürdigkeit dieser Kooperation
2. Schwierigkeiten
3. Zukunftsperspektiven

Notons qu'il y a encore trop de candidats qui négligent les transitions entre les parties de la synthèse ou bien oublient de faire une conclusion.

Seconde partie : Texte d'opinion

Dans la deuxième partie de l'épreuve, trop peu de candidats expriment avec force et conviction leur opinion, opinion qu'il convient bien sûr de justifier par des exemples et des arguments pertinents, Rappelons qu'il faut prendre position en réponse au texte de départ. (**document B**). Il s'agissait d'un éditorial tiré du site internet de la Tageszeitung (taz), publié le 20 octobre 2022, et intitulé : „*Deutsch-französisches Verhältnis : Es knirscht* ». Le verbe *knirschen* signifie *grincer*, et traduisait donc l'idée que les rouages de cette relation n'étaient plus aussi bien huilés (cf l'emploi de l'adjectif « *reibungslos* » = « *sans frottements* », à la fin du texte 2 de la synthèse). Le début de l'éditorial mettait l'accent sur la crise relationnelle (*Krise, Abkühlung, Verstimmung, Entfremdung, Beziehungskrise*) qu'ont traversée les deux pays en 2022. L'auteur pensait que cette crise était peut-être l'occasion de se poser les bonnes questions, de discuter des divergences, au lieu de les cacher sous le tapis, de se complaire dans la routine des cérémonies annuelles et dans l'évocation nostalgique de la réconciliation des années 60. Car les difficultés issues de la guerre en Ukraine ont prouvé que les déclarations d'intention et les beaux discours (*Sonntagsreden*) ne résistent pas à la Realpolitik, chacun des deux pays étant tenté de défendre avant tout ses propres intérêts. Les décisions unilatérales de Macron concernant l'avenir de l'Europe ou la poursuite du programme nucléaire n'ont en effet pas pris en compte les sensibilités allemandes, par exemple en matière d'énergie nucléaire. IL faut donc, selon l'éditorialiste, nommer les divergences, et réinventer le partenariat sur la base des véritables points communs. Seule cette nouvelle cohésion permettra d'éviter le délitement de l'Europe, confrontée au danger des courants centrifuges.

Il y avait donc matière pour développer une opinion optimiste ou pessimiste sur l'avenir de cette relation franco-allemande, pour donner des pistes d'espoir ou au contraire des exemples de cet éloignement. Cependant, quelques candidats n'ont compris que de manière très superficielle l'opinion de l'éditorialiste, ce qui les a handicapés pour construire une argumentation fine et pertinente.

Rappelons que le jury accepte toutes les prises de position, du moment qu'elles sont exprimées avec clarté et étayées par des arguments solides, ou par des exemples démontrant que les candidats ont suivi l'actualité.

LANGUE : Les fautes de déclinaisons et de conjugaison sont toujours trop nombreuses.

Le sujet du verbe et le groupe nominal attribut du sujet doivent être déclinés au nominatif. Les accords entre le sujet et le verbe sont négligés. (singulier-pluriel).

Pas mal de fautes concernant la **conjugaison des verbes de modalité**. De plus, certains utilisent encore, à tort, ZU devant l'infinitif complément de ces verbes.

Confusion entre **le verbe être (*sein*)** et **le verbe devenir (*werden*)**.

Le pronom relatif *que*, en fonction de C.O.D est trop souvent traduit par la conjonction de subordination *dass*. Il faut utiliser l'accusatif du pronom relatif au masculin (den), au féminin, (die) au neutre (das) ou au pluriel.(die) : **Exemple** : *die Probleme, die das Paar erlebt hat*.

Le régime des prépositions *mit, für, dank, wegen, während, laut, trotz*. *Trotz* est une préposition, *trotzdem* un adverbe

La construction du verbe helfen.(+ datif), du verbe vertrauen (+ datif)

La construction des verbes : *sich interessieren für + acc, sich anpassen an +acc, genießen + acc, folgen + datif, teilnehmen an + datif, sich kümmern um + acc, von einem Land ab-hängen.*

Les confusions lexicales : *mit-teilen : transmettre, communiquer / an etwas teil-nehmen : participer à ; handeln (agir) / behandeln (traiter)*

Vocabulaire : *La gestion de la crise = der Umgang mit der Krise ; surmonter une crise = eine Krise überwinden (et pas überkommen : Attention à l'anglais)*

La déclinaison faible de l'adjectif épithète n'est maîtrisée que par un nombre infime de candidats, en particulier au pluriel.

De manière générale, le jury déplore le manque de rigueur : confusion entre adjectifs et substantifs (*europäisch, der Europäer, politisch, die Politik*), soin dans les copies, ratures, écriture souvent à la limite de l'illisible, et accumulation de fautes d'orthographe (*dass/das, danke/dank, förden/fordern*). Il est recommandé d'écrire avec une encre foncée, car l'encre claire est difficilement visible sur les copies numérisées.

Le bilan de cette session est toutefois positif. La moyenne est plus élevée qu'en 2022 : cette progression s'explique par deux raisons : le thème de la synthèse était plus abordable, et la proportion de très bonnes copies était plus importante qu'en 2022. En revanche, l'écart-type plus élevé montre qu'il y a encore une certaine hétérogénéité dans cette matière parmi les admissibles.